

# Candidature LEADER 2023-2027

## Pays Lédonien



Présentation du territoire

| 200 communes – 91 937 habitants – 185 350 ha

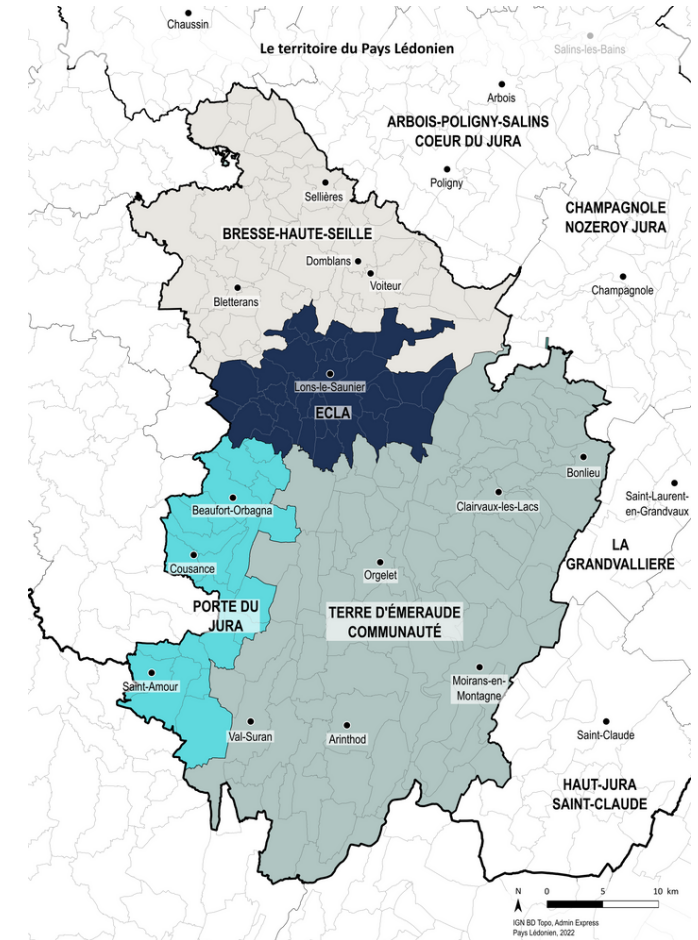
| **Une ville moyenne : Lons-le-Saunier** disposant des fonctions de centralité importantes et "supérieures" (hôpital, services, transport, culture, ...).

| **6 bourgs centres** jouant un réel rôle de structuration du territoire rural ou périurbain. Ils portent des enjeux de centralité de proximité.

| **Une hétérogénéité géographique et paysagère remarquable** : Bresse Jurassienne, le Vignoble et Revermont, la Petite Montagne, le premier plateau avec ses reculées, le second plateau avec les lacs, gorges, montagnes et le Jura des Grands Vaux.

Le **Pays Lédonien**, structuré par la ville centre, Lons-le-Saunier, est localisé **au carrefour de pôles rayonnants** à de larges échelles (internationale ou interrégionale) : Lyon, Genève, Dijon, Besançon.

Il est situé en dehors des grandes dynamiques de flux de l'axe Rhin-Rhône. Pour autant, le territoire est **bien irrigué par des axes structurants**, principalement orientés Nord-Sud (notamment l'axe ferroviaire Strasbourg-Lyon et l'autoroute A39). Sa connexion par le Sud à Oyonnax, Bourg-en-Bresse et l'agglomération Lyonnaise ouvre le Pays Lédonien à de **larges potentiels de coopérations inter-régionales**. Également en lien avec la Bresse Louhanaise, le Haut-Jura, ou encore le Nord Revermont, le territoire a vocation à poursuivre la **mise en œuvre de politiques inter-territoriales et partenariales de développement**.



**Terre d'Émeraude  
Communauté**

25 649 habitants

**Communauté de  
Communes Porte du Jura**

10 838 habitants

**Espace Communautaire  
Lons Agglomération**

35 998 habitants

**Communauté de  
Communes Bresse  
Haute Seille**

19 452 habitants



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.



## Synthèse du diagnostic et des enjeux de territoire

**Un maillage de bourgs centres (6) et bourgs relais (19) équilibré mais en perte de vitesse et de dynamisme**

**Le maintien des grands équilibres démographiques et fonctionnels du territoire**

L'attractivité, les fonctions (équipements, services, commerces, ...) et les usages des centralités (bourgs et villages)

**Des dynamiques d'urbanisation et d'aménagement appliquant de façon exemplaire les principes de la transition écologique et énergétique**

Enjeux

**Des activités et des emplois diversifiés, des « pépites » industrielles, dans un territoire manquant d'attractivité pour les demandeurs d'emploi (particulièrement les jeunes) et souffrant de difficultés de recrutement**

**L'attractivité des jeunes et des actifs**

**Un cadre de vie accueillant**

**Des nouveaux modèles économiques, conciliant exigences du développement durable et meilleure qualité de vie individuelle et collective**

Enjeux

**La maîtrise de la consommation foncière, un enjeu transversal des politiques de développement**

**Des formes urbaines innovantes, territorialisées, acceptables et durables**

**Une intensification urbaine**

Enjeux

**Un réseau d'acteurs impliqués**

- Ancienneté et expérience du GAL du Pays Lédonien ont permis de tisser des liens solides et efficaces avec les acteurs locaux ;
- Un fort dynamisme entrepreneurial et coopératif, fédérant la sphère publique et privée.

**Des milieux fragiles et vulnérables, des tensions observables sur la ressource en eau**  
**Des paysages diversifiés et emblématiques, vecteurs d'identité et d'attractivité**

**Des ressources naturelles préservées**

**Une attractivité touristique équilibrée**

**Des acteurs sensibilisés aux enjeux environnementaux et énergétiques**

Enjeux



**Une agriculture plutôt robuste, des filières dominantes structurées, des filières en devenir à structurer ; la filière bois : un potentiel jurassien à exploiter**

**L'émergence, la structuration et la consolidation des filières locales**

**Un développement productif local basé sur des ressources de proximité**

Enjeux

**Un mix-énergétique à consolider, un potentiel d'initiatives d'économie circulaire**

**Un modèle de consommation et de production plus sobre**

**Un territoire qui s'adapte au changement climatique**

**Le développement de projets innovants d'économie circulaire**

Enjeux



Stratégie retenue par le GAL

Priorité ciblée:

## Un territoire acteur de ses transitions



Axe 1 Bien vivre dans une ruralité dynamique

Fiche action 1

Des bourgs et villages créatifs et innovants

- Revitaliser et dynamiser les bourgs et villages
- Développer, maintenir et animer les commerces et services en centralité
- Valoriser l'itinérance en milieu rural et les initiatives citoyennes

Fiche action 2

Des initiatives et des projets d'économie circulaire

- Allonger la durée d'usage et renforcer la consommation responsable
- Faire coopérer les acteurs de l'économie circulaire
- Réduire et valoriser les déchets et bio déchets



Axe 2 Une ruralité productive et innovante

Fiche action 3

Des filières locales de valorisation de la ressource

- Structurer et animer les filières alimentaires, agricoles et sylvicoles
- Encourager les investissements sur l'ensemble des étapes de la chaîne: Production, Transformation, Logistique et Commercialisation
- Accompagner au changement de pratique / comportement et sensibilisation

Fiche action 4

Des collaborations au service de l'innovation économique

- Développer l'entrepreneuriat au travers de nouvelles activités et de pratiques innovantes
- Créer des conditions favorables à l'économie collaborative
- Élaborer une stratégie de marketing territorial



Axe 3 Une ruralité touristique préservée

Fiche action 5

Un tourisme durable et éco-responsable 4 saisons

- Professionnaliser les acteurs et la qualité de l'information apportée
- Encourager la durabilité des sites, produits et services touristiques
- Développer une offre touristique 4 saisons

Fiche action 6

La coopération comme moteur d'échanges interterritoriaux

Fiche action 7

Une animation au service de la mobilisation des acteurs

Un territoire acteur de ses transitions:

Écologique et énergétique vers un modèle plus économe et plus efficace dans l'usage des ressources

Sociale et économique vers des changements d'organisation et de pratiques pour créer un cadre favorable à la créativité, à l'innovation et aux approches collaboratives

Responsable vers une protection, une valorisation et une sensibilisation de notre territoire







## Gouvernance

**Un Comité de Programmation:** C'est l'instance en charge de prendre toutes les décisions liées à la mise en œuvre du programme. Il sera composé de 16 membres publics et 16 membres privés (titulaires et suppléants). Une attention particulière est portée à l'équilibre géographique du territoire et les orientations thématiques du programme.

Son fonctionnement sera dynamique et mobilisateur: présence des porteurs de projet, délocalisation des réunions, visites de projets financés.

Il pourra s'appuyer sur des commissions thématiques ponctuelles: communication, évaluation, ...

**Réunions techniques:** Le GAL organisera des réunions techniques avec les chargé(e)s de missions du PETR (santé, transition, revitalisation, urbanisme), mais également avec les agents des intercommunalités afin de structurer et faire vivre un réseau efficace de relais territoriaux, permettant l'émergence et le soutien aux projets locaux.

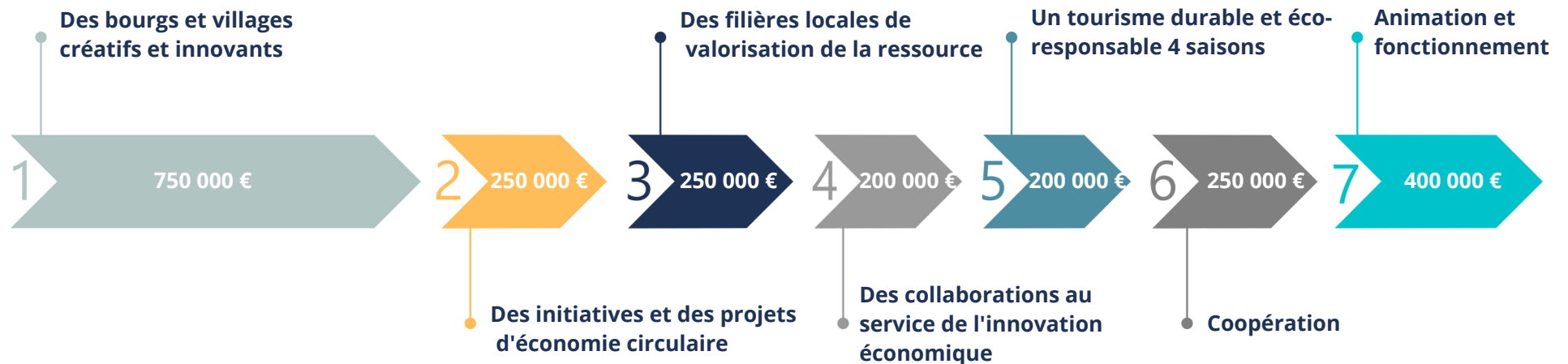
**Ateliers thématiques multi-sectoriels:** Les chargé(e)s de missions organiseront des ateliers collectifs de travail thématiques avec les acteurs du territoire, permettant l'échange et la construction de projets communs.



## Maquette financière

La maquette financière a été élaborée sur la base des besoins du territoire et de ses acteurs, des dynamiques existantes et des projets d'ores et déjà pré-identifiés pour chaque fiche action. Elle prend également en considération les possibilités d'autres financements sur ces thématiques.

L'enveloppe globale sollicitée est de **2 300 000 €**, répartie en **7 fiches actions** comme suit:



## Valeur ajoutée du programme LEADER

Un **ancrage territorial fort:** LEADER s'intègre et s'appuie sur le tissu socio-économique local. Son **élaboration et sa mise en œuvre ascendantes** permettent d'apporter des solutions adaptées aux enjeux du territoire.

**L'émergence de projets:** LEADER **renforce les capacités d'animation du territoire** et permet ainsi l'accompagnement de **projets innovants et structurants** pour le territoire.

**La mise en réseau des différents acteurs locaux:** LEADER permet de créer une **cohérence territoriale** à toutes les échelles par la mise en action collective, et participe de la montée en compétence du territoire par **l'échange de bonnes pratiques et la coopération** au sein du GAL et entre les GAL.

**La mise en cohérence** du projet de territoire avec les dispositifs contractuels du PETR, les politiques européennes et régionales.